



FONDATION RENÉ CASSIN

LES STRATEGIES JURIDIQUES
EN VUE DE L'ABOLITION UNIVERSELLE
DE LA PEINE DE MORT

RECHTSSTRATEGIEN
ZUR WELTWEITEN ABSCHAFFUNG
DER TODESSTRAFE

MARIE DUCLAUX DE L'ESTOILLE

Préface

Hélène TIGROUDJA

Vorwort

Andreas ZIMMERMANN

Avant-propos

Franck LATTY

*Prix Fritz-Bauer pour les droits de l'homme et l'histoire juridique contemporaine 2019,
Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs (Allemagne)*

44

EDITIONS A. PEDONE - 13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS



FONDATION RENÉ CASSIN

Afin de promouvoir l'abolition universelle de la peine de mort, les Etats et organisations internationales, qui forment une communauté fonctionnelle abolitionniste, recourent à des stratégies juridiques. Ces stratégies sont fondées en droit, et opèrent tant sur le contenu du droit (stratégies normatives) que sur la mise en œuvre du droit (stratégies opérationnelles). Pour ce qui concerne d'une part les stratégies normatives abolitionnistes, la communauté fonctionnelle abolitionniste s'appuie sur l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui encadre la peine de mort et l'assortit de restrictions. Elle promeut ainsi des abolitions partielles en se fondant sur des résolutions de l'Assemblée générale, sur le *soft law* du Comité des droits de l'homme et sur d'autres traités afin de les densifier et de les interpréter extensivement. De la même manière, la communauté fonctionnelle abolitionniste se fonde sur d'autres abolitions partielles qui sont encore en cours de coutumierisation, bien que celle-ci se heurte à l'objection persistante de certains Etats. Pour ce qui concerne d'autre part les stratégies opérationnelles abolitionnistes, la communauté fonctionnelle abolitionniste œuvre tant dans le cadre interétatique que dans le cadre transnational, afin de promouvoir la mise en œuvre des normes encadrant la peine de mort. Ces stratégies juridiques abolitionnistes sont dès lors des facteurs de développement et de mise en œuvre non-centralisée du droit international, qui interrogent sur le poids de la majorité des Etats dans l'évolution du droit international, et posent la question de la reconnaissance de l'existence et de la pertinence de valeurs méta-juridiques comme la dignité humaine.

Marie Duclaux de L'Estaille est docteure en droit public de l'Université Sorbonne Paris Nord et de l'Universität Potsdam. Sa thèse a été honorée du Prix Fritz-Bauer pour les droits de l'homme et l'histoire juridique contemporaine 2019 du Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs (Allemagne). Elle travaille désormais au sein de la cellule diplomatique du ministère de la Justice à Paris.

Collection dirigée par Sébastien TOUZÉ

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie: 01.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - 75 € l'ouvrage. 83 € pour un envoi par la Poste.

LES STRATEGIES JURIDIQUES EN VUE DE L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT

RECHTSSTRATEGIEN ZUR WELTWEITEN ABSCHAFFUNG DER TODESSTRAFE

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00953-1

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....